

## COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

Le vendredi dix sept mars deux mille vingt trois à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation GEMAPI.**

Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
85	24+20	44
Quorum		43
Total des voix (P +R)		49
Majorité absolue		25

### ETAIENT PRESENTS :

21 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M	Guy ALBRAND, délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme	Marylène BONFILLON, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence
M	Félix BOREL, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
Mme	Elisabeth CLAUZIER, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance
MM.	Julien DE BENITO, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Louis-Pierre FABRE, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	Philippe GINOUX, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence
Mme	Sylvie GREGOIRE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	René JAUFFRET, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gilles MEGIS, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Yves PICARDA, délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
Mme	Isabelle PORTEFAIX, déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	Patrick ROUILLES, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	André ROUSSET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX, délégué de la communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme	Mireille SUEUR, déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Pierre-Yves VADOT, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

2 représentants du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant chacun de 2 voix :

Mme	Hélène GENTE-CEAGLIO
M	Didier REAULT

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 2 voix :

Mme	Marion MAGNAN
-----	---------------

## ETAIENT REPRESENTES :

REÇU EN PREFECTURE

Le 30/03/2023

Application agréée E-legalite.com

1 représentant du Conseil Départemental des Bouches du Rhône disposant de 2 voix :

M | Jacky GERARD, par Hélène GENTE-CEAGLIO

1 représentante du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence disposant de 2 voix :

Mme | Elisabeth JACQUES, par Marion MAGNAN

18 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

Mme | Yvan BOURELLY, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Gilles MEGIS  
Sylvie BELMONTE, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY  
Philippe IZOARD, délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance par Pierre-Yves VADOT  
Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER  
M. | Roland CARLIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Félix BOREL  
Olivier GUIROU, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par André ROUSSET  
Juan MORENO, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par Mireille SUEUR,  
Fabrice MARTINEZ TOCABENS, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, par Isabelle PORTEFAIX,  
Mme | Romain BUCHAUT, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Philippe GINOUX  
MM. | Christian CHIAPPELLA, délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure par François PREVOST  
Rémi COSTORIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Yves WIGT  
Gérard DAUDET, délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse par Yves PICARDA  
Jacques FORTOUL, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Alain ROUX  
Mme | David FOURNIER, délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon par Louis-Pierre FABRE  
Jean-Pierre TEMPLIER, délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buech par René JAUFFRET,  
Gérard PAUL, délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Yves PICARDA  
Alain ROUX, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon verdon Agglomération par Louis-Pierre FABRE  
MM. | Jacques NATTA, délégué de la Communauté Territoriale Sud Luberon par Jean-Louis ROBERT

## ASSISTAIENT EGLEMENT A CETTE REUNION :

M. | Christian PAPUT, délégué suppléant de Tallard  
Mme | Jacqueline COMBE, déléguée suppléante de Mérindol  
MM. | Roland GIRAUD, commune de Villeneuve  
Bernard COURRIAS, commune de Saint Paul les Durance  
Mme | Frédérique COUTAZ, SMAVD  
MM. | Christian DODDOLI, SMAVD  
Julien GOBERT, SMAVD  
Bertrand JACOPIN, SMAVD  
Philippe PICON, SMAVD  
Gilles BRIERE, service Conseil Départemental de Vaucluse



Délibération N°2023-23  
Carte GEMAPI

## REUNION DU COMITE SYNDICAL DU VENDREDI 17 MARS 2023

---

### *Lancement d'une consultation groupée pour les marchés d'études en vue de la réalisation de dossiers de demande d'autorisation de 4 systèmes d'endiguement*

---

Dans le cadre des conventions de délégation GEMAPI, les EPCI compétentes ont confié au SMAVD le portage de l'ensemble des études nécessaires à l'établissement et l'autorisation de leurs systèmes d'endiguement. La réalisation des études et dossiers réglementaires est encadrée par le décret Dignes de 2015 et les textes subséquents, et requiert de recourir à des bureaux d'études agréés pour la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Depuis plusieurs mois, le SMAVD constate une raréfaction des offres et une forte inflation des coûts d'études pour les dossiers réglementaires qui s'expliquent par l'engorgement des dossiers à déposer aux échéances fixées à l'échelle nationale, la difficulté pour les bureaux d'études à obtenir ou renouveler leurs agréments, et la complexité croissante des dossiers à préparer.

En conséquence, les montants d'offres ont quasiment doublé depuis les premiers marchés d'autorisation de système d'endiguement portés par la SMAVD, conduisant à l'impossibilité d'attribuer les marchés, ou à les attribuer moyennant l'octroi de budgets d'études supplémentaires souvent non subventionnables.

Pour tenter de remédier à cette situation, le SMAVD vient de lancer une consultation groupée de quatre marchés d'études réglementaires relatifs aux autorisations initiales des systèmes d'endiguement du Marderic à Villelaure (COTELUB), de Lauris (LMV) et de Caumont sur Durance (Grand Avignon), ainsi qu'à l'autorisation d'extension du système d'endiguement Bonpas-Le Rhône Rive Gauche (Terre de Provence). Le montant prévisionnel cumulé des marchés nécessite de recourir à une procédure formalisée par appel d'offres.

L'objectif de cette démarche est de rendre cette consultation groupée plus attractive, et de bénéficier d'un effet d'« offres groupées », espéré favorable, sur les coûts d'études. Le planning prévisionnel de cette consultation groupée prévoit une remise des offres au 17 mars prochain, et une commission d'appel d'offres courant avril 2023.

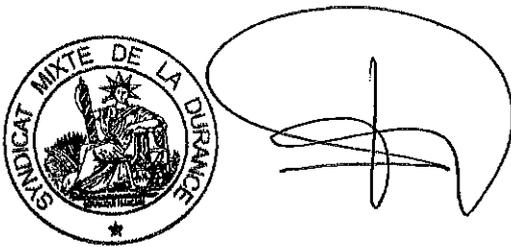
**Le Comité Syndical,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité**

**APPROUVE** le lancement de la consultation sous cette forme,

**AUTORISE** le Président à signer tout document à intervenir dans ce cadre.

**CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 30/03/23**

**Le Président**



**Yves WIGT**

**Le Président**



**Yves WIGT**